

FIERTÉ ET VIGILANCE

L'année 2017 fut bien remplie pour la Fédération. Sous l'œil constant des médias et des politiciens provinciaux, toujours à la recherche d'éléments visant à discréditer le travail exceptionnel des médecins de famille et surtout les progrès inédits dans l'accès aux soins de première ligne, nous avons dû travailler d'arrache-pied (à l'image des médecins omnipraticiens) pour arriver à des résultats satisfaisants. Malheureusement, face à une classe politique souvent hostile et à une machine gouvernementale aux tendances de plus en plus coercitives, une vigilance de tous les instants demeure encore de mise en 2018 si nous voulons préserver les acquis de notre profession et la qualité des soins offerts à nos concitoyens.

BILAN ET FIERTÉ

Si on met en perspective le fait que peu de professions ont dû affronter autant d'adversité au cours des dernières années, nous devons, comme médecins de famille et comme organisation qui les représente, être fiers du travail accompli et des résultats obtenus. La Fédération ne peut que se réjouir de la conclusion d'une nouvelle entente générale (acceptée par les membres à 96%, par vote électronique) et de la lettre d'entente 321 qui permet enfin l'inscription de nouveaux patients sans consultation médicale préalable obligatoire, exigence inutile sur le plan médical, particulièrement pour les gens en bonne santé. Maintenant que près de 90% de la population de plus de 50 ans est prise en charge et que les gens qui restent à inscrire sont en très forte majorité des jeunes en bonne santé, en ces années où la démagogie l'emporte trop souvent sur le gros bon sens dans les officines politiques, convaincre le gouvernement n'a pas été une tâche facile. Nous y sommes toutefois arrivés au plus grand bénéfice des Québécois en attente d'un médecin de famille.

Quant aux médecins de famille, mentionnons encore une fois le quasi-million supplémentaire de Québécois pris en charge depuis trois ans, le taux d'assiduité exceptionnel avoisinant 82% et une présence remarquable et incomparable, à titre d'exemple, dans les urgences, dans les unités d'hospitalisation, dans les CHSLD et en obstétrique. Ils ont donc toutes les raisons d'être fiers de leur engagement maintes fois démontré. Malgré un traitement médiatique souvent contestable et un discours politique démagogique, nos concitoyens, n'ayez crainte, savent faire la part des choses et reconnaissent nos efforts. D'ailleurs, le taux de confiance envers les médecins de famille est de 94%, selon le dernier baromètre des professions de Léger (avril 2016), contre 55% pour les journalistes et 24% pour les députés et ministres. Au-delà des manchettes médiatiques, tâchons, par conséquent, de faire la part des choses. Et soyons fiers du travail remarquable qu'ont accompli les médecins de famille au Québec.

VIGILANCE

Par ailleurs, la Fédération entend demeurer aux aguets par rapport à toute initiative du gouvernement qui viendrait porter préjudice à la médecine familiale et à la qualité des soins, notamment par les futurs règlements découlant de la loi 130. Nous vous demandons d'en faire autant. Ainsi, si, au moment de l'obtention ou du renouvellement de vos privilèges en établissement, on tente de vous faire adhérer à des obligations qui vous semblent déraisonnables ou de vous contraindre d'accepter l'inacceptable dans votre pratique médicale en invoquant des dispositions prévues dans la loi 130, n'hésitez surtout pas à contacter la Fédération. En cette ère de contrôle gouvernemental excessif et de centralisation extrême, la vigilance est plus que jamais de mise.

Le 16 novembre 2017

Le président, D^r Louis Godin

